

MAC SST - Maintien et actualisation des compétences



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Maintenir ses compétences de Sauveteur Secouriste du Travail
- Intervenir efficacement face à une situation d'accident dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques en matière de prévention
- Contribuer à la prévention des risques dans l'entreprise



PUBLIC CONCERNE

- Toute personne susceptible d'intervenir en cas d'accident se produisant sur le lieu de travail



PREREQUIS

- Être titulaire du certificat SST à jour



MOYENS PEDAGOGIQUES

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous forme de réunion-discussion
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques
- Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques (en moyenne 30 à 50%)
- Remise d'un support de cours



MODALITES D'EVALUATION

- Feuille de présence signée en demi-journée,
- Evaluation des acquis tout au long de la formation,
- Questionnaire de satisfaction,
- Attestation de stage à chaque apprenant,
- Positionnement préalable oral ou écrit,
- Evaluation formative tout au long de la formation,
- Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide des certifications disponibles



MOYENS TECHNIQUES EN PRESENTIEL

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation équipée à minima d'un vidéo projecteur et d'un tableau blanc et/ou paperboard.
- Pour les formations nécessitant un ordinateur, un PC est mis à disposition de chaque participant.



MOYENS TECHNIQUES EN DISTANCIEL

- A l'aide d'un logiciel (Teams, Zoom...), d'un micro et éventuellement d'une caméra les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.
- Sessions organisées en inter comme en intra entreprise.
- L'accès à l'environnement d'apprentissage ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré.
- Pour toute question avant et pendant le parcours, assistance technique à disposition au 04 67 13 45 45.



ORGANISATION

- Délai d'accès : 5 jours ouvrés (délai variable en fonction du financeur)
- Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



ACCESSIBILITE

- Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.
- Pour tout renseignement, notre référent handicap reste à votre disposition : mteyssedou@ait.fr



PROFIL FORMATEUR

- Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention
- Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité.



CERTIFICATION POSSIBLE

- Aucune

MAC SST - Maintien et actualisation des compétences

PRESENTATION DE LA FORMATION, DES PARTICIPANTS ET DE LEURS ATTENTES SPECIFIQUES

LES COMPETENCES DEVELOPPEES DANS CE MODULE :

- Les compétences développées dans ce module :
- Savoir situer le cadre juridique de son intervention
- Savoir réaliser une protection adaptée
- Etre capable d'examiner une ou des victimes avant, pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat cherché
- Pouvoir alerter ou faire alerter en fonction de l'organisation des secours au sein de la structure
- Etre en mesure de secourir la ou les victimes de façon appropriée
- Pouvoir situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention au sein de sa structure
- Etre capable de mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention
- Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la situation dangereuse
- repérée

REVISION DES GESTES D'URGENCE

ACTUALISATION DE LA FORMATION : RISQUES DE L'ENTREPRISE, MODIFICATION DU PROGRAMME

- Actualisation de la formation : risques de l'entreprise, modification du programme

EVALUATION A PARTIR D'ACCIDENTS DU TRAVAIL SIMULES PERMETTANT DE REPERER LES ECARTS PAR RAPPORT AU COMPORTEMENT ATTENDU DU SST

- Evaluation à partir d'accidents du travail simulés permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du SST

RISQUES SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE SUR DEMANDE DU MEDECIN DU TRAVAIL

- Risques spécifiques à l'entreprise sur demande du médecin du travail

EPREUVE CERTIFICATIVE : EVALUATION THEORIQUE ET PRATIQUE SELON LA GRILLE DE CERTIFICATION DES COMPETENCES DU SST DE L'INRS

- Epreuve certificative : évaluation théorique et pratique selon la grille de certification des compétences du SST de l'INRS

BILAN, EVALUATION ET SYNTHESE DE LA FORMATION

- Bilan, évaluation et synthèse de la formation

PERIODICITE DE MAINTIEN DES COMPETENCES : 2 ANS

- Périodicité de maintien des compétences : 2 ans

REMARQUE : LA FORMATION S'ADRESSE A UN GROUPE DE 4 A 10 PERSONNES. LA DUREE EST DE 7 HEURES. LES TEMPS INDIQUEES SONT DES TEMPS DE FACE A FACE PEDAGOGIQUE EFFECTIF. INSCRIPTION MINIMALE : 15 JOURS AVANT LE DEBUT DE LA FORMATION.

- Remarque : la formation s'adresse à un groupe de 4 à 10 personnes. La durée est de 7 heures. Les temps indiqués sont des temps de face à face pédagogique effectif. Inscription minimale : 15 jours avant le début de la formation.

PROFIL FORMATEUR : FORMATEUR CERTIFIE SST NIVEAU 2 - INRS

- Profil formateur : formateur certifié SST Niveau 2 - INRS

CONTEXTE REGLEMENTAIRE : ART. L4121-1, R.4224-15 ET R.4224-16

- Contexte réglementaire : Art. L4121-1, R.4224-15 et R.4224-16